



DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT DE LA VILLE DE PORT-CARTIER

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Réservé à l'administration de la VPC- Service du greffe

Date de la demande: _____ N^o: _____ Heure: _____

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

NOM et PRÉNOM du demandeur : _____

Adresse: _____

Téléphone: (____) _____ Cellulaire: (____) _____ Courriel: _____

IDENTIFICATION DU DOCUMENT DEMANDÉ:

SIGNATURE :

DATE:

Signature du demandeur (obligatoire)

(Représentant de la VPC)

MODE DE CONSULTATION SOUHAITÉ

- CONSULTATION AUX BUREAUX DE LA MUNICIPALITÉ
 ENVOI DE COPIE DE DOCUMENT PAR LA POSTE
 ENVOI DE COPIE DE DOCUMENT PAR COURRIEL

SUIVI DE LA DEMANDE :

Date de réception de la demande	Date limite de réponse au demandeur	Date d'envoi de l'accusé de réception	Date de communication de la décision

ANALYSE ET DÉCISION

